



2023-2027

Ensemble créons l'avenir

Politique municipalité
amie des aînés et des familles



Table des matières

Mot du maire MADA - Familles	3
Mot des élu·es responsables du dossier MADA - Familles	4
Avant-propos – présentation de la démarche	5
Présentation du comité de pilotage	6
La politique en chiffres	7
Mission de la présente politique/Valeurs	8
Champs d'intervention	9
La population de Rosemère en bref	10
Plan d'action de la politique 2023-2027	13
Conclusion et remerciements	34

Lexique

AR	Aile Rosemère	MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
BLAINVILLE	Ville de Blainville	MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
CABSB	Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp	PDDT	Planification et développement durable du territoire
CCE	Comité citoyen environnement	PIIA	Projet d'implantation et d'intégration architecturale
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal	RIPTB	Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville
DCAPRC	Direction des communications et des affaires publiques en relation avec le conseil	STE-THÉRÈSE	Ville de Sainte-Thérèse
ECONATURE	Organisme Éco-Nature	TP	Travaux publics
ERRE	Projet ERRE écomobilité	VO	Vérification de l'optimisation des ressources
EXTERNAT	Externat Sacré-Cœur		
LOISIRS	Services des loisirs		
LORRAINE	Ville de Lorraine		

Mot du maire MADA - Familles



Chers Rosemèrois, Chères Roseméroises,

C'est avec grand plaisir que je vous présente notre toute nouvelle politique MADA - Familles, qui met en évidence notre engagement profond envers nos aînés, nos familles et nos enfants qui font notre communauté si vibrante et accueillante.

Cette initiative marque une étape significative dans notre volonté de créer un environnement favorable où nos aînés et nos familles peuvent s'épanouir, tout en encourageant l'inclusion, la solidarité et la qualité de vie pour tous. La politique MADA - Familles vise à améliorer les services et les infrastructures, à favoriser la participation active et à renforcer le sentiment d'appartenance de tous nos concitoyens et concitoyennes.

Nos aînés sont une richesse inestimable et leur expérience de vie est une ressource précieuse pour notre collectivité. Nous nous engageons à promouvoir leur bien-être, leur sécurité et leur autonomie. Nous mettrons tout en œuvre pour offrir des espaces

conviviaux, des programmes adaptés et des possibilités de socialisation pour favoriser le maintien de leur autonomie et une qualité de vie optimale.

De plus, nous sommes conscients que les familles sont le fondement de notre collectivité. Nous nous efforcerons de créer une communauté où les enfants pourront grandir en toute sécurité tout en s'épanouissant. Nous continuerons également de soutenir les familles en proposant des activités récréatives, éducatives et culturelles qui renforceront les liens familiaux et favoriseront une meilleure harmonie entre le travail et la vie personnelle.

Nous croyons fermement que chaque citoyen, quel que soit son âge ou son statut familial, a le droit de se sentir valorisé et inclus dans notre municipalité. En adoptant la politique MADA - Familles, nous renforçons notre engagement envers l'égalité des chances, la non-discrimination et le respect de la diversité.

En conclusion, je souhaite exprimer ma gratitude envers tous les membres de la communauté qui ont contribué à l'élaboration de cette politique, notamment les membres du comité de pilotage de cette dernière et je les invite à continuer à nous faire part de leurs idées et de leurs préoccupations.

Ensemble, nous pouvons bâtir une ville encore plus dynamique, inclusive et solidaire pour nos aînés et nos familles.

Merci de votre confiance et de votre soutien.

Cordialement,

Eric Westram

Le Maire

Mot des élues responsables du dossier MADA - Familles



Chers concitoyennes et concitoyens,

Au nom du comité de pilotage composé de citoyens dévoués, il nous tient à cœur de communiquer avec vous dans le cadre de l'adoption de la nouvelle politique MADA - Familles dans notre merveilleuse municipalité. Cette politique reflète notre engagement collectif envers nos aînés et nos familles, en créant un environnement favorable où chacun pourra s'épanouir, grandir et vieillir dans la dignité.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la communauté roseméroise et l'administration municipale pour élaborer cette politique novatrice, qui vise à améliorer la qualité de vie de nos aînés, de nos familles et de nos enfants en favorisant leur bien-être, leur inclusion sociale et leur participation active dans la vie communautaire.

Notre société est diverse et multigénérationnelle. Nous tenons à souligner notre engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité, en mettant en place des politiques non discriminatoires et en favorisant le respect de tous les citoyens, quels que soient leur âge, leur origine ou leur situation familiale. Nous nous engageons à favoriser l'accessibilité, la sécurité et le soutien nécessaire pour garantir une meilleure qualité de vie aux Roseméroises et aux Rosemérois.

Nous remercions particulièrement les membres du comité de pilotage de la politique qui ont participé au processus d'élaboration de celle-ci. Vos idées, vos réflexions et votre engagement ont été essentiels pour créer une politique qui reflète réellement les besoins de chacun.

Merci de votre engagement,

Stéphanie Nantel, Carla Brown

Conseillères municipales responsables
du dossier MADA - Familles

Membres du comité de pilotage
de la politique MADA - Familles

Avant-propos – présentation de la démarche

Cette nouvelle politique MADA - Familles est une initiative ambitieuse qui vise à renforcer le tissu familial au sein de notre magnifique communauté. Le volet Familles a été intégré à la présente politique MADA. Qui plus est, la Ville de Rosemère est accréditée Municipalité amie des enfants (MAE) depuis 2019.

Dans un monde en constante évolution, où les familles font face à de multiples défis, il est essentiel que Rosemère se positionne en tant que référence en matière de soutien familial. La politique MADA - Familles s'engage à créer un environnement favorable, où chaque famille peut s'épanouir et prospérer.

Depuis mai 2021, le comité de pilotage de la politique, composé de citoyens et citoyennes, d'intervenants du milieu, d'élus et d'experts, travaille conjointement avec les différents services municipaux et le conseil municipal à effectuer le bilan des actions de l'ancienne politique, à prendre connaissance du diagnostic social à jour (portrait sociodémographique, inventaire des ressources et des services, etc.), à mettre en place le cadre de référence de la future politique (ex.: mission, principes directeurs, définitions, etc.), à sélectionner les éléments sur lesquels porteront les consultations publiques et enfin à choisir, à la lueur des différents constats, les orientations et les objectifs du nouveau plan d'action.

L'objectif de cette nouvelle politique est de favoriser l'inclusion, le bien-être, l'équité et la participation active dans la communauté de toutes les familles, quelles que soient leur composition, leur origine ou leur situation socioéconomique. Grâce à des mesures concrètes telles que des infrastructures adaptées, des services de soutien spécifiques et des programmes d'activités variés, nous cherchons à répondre aux besoins diversifiés de chacune de nos familles.

Présentation du comité de pilotage



M^{me} Tanya Bossy
représentante comité
de bienveillance



M^{me} Carla Brown
conseillère municipale
Ville de Rosemère



M. Danny Chevarie
représentant école
secondaire



M^{me} Carole Gingras
représentante
50 ans et plus



M^{me} Stéphanie Glaveen
organisatrice
communautaire
CISSS Laurentides



M^{me} Mireille Ladouceur
représentante école
primaire



M. Luc Lavallée
Directeur, Loisirs et
vie communautaire



M^{me} Stéphanie Nantel
conseillère municipale
Ville de Rosemère



M^{me} Manon Pomerleau
représentante
50 ans et plus



M^{me} Brigitte Camden
agente de liaison saines
habitudes de vie, CISSS


Ressource spécialisée externe

M^{me} Mélissa Vincent
consultante en
élaboration de politiques
municipales

La politique en chiffres

1 grande consultation publique

auprès des adolescents, des adultes et des aînés sous forme de questionnaires (en ligne et copies papier)



170

répondants adolescents

765

répondants adultes et familles

245

répondants aînés

1 groupe de discussion

auprès d'adolescents de l'Externat Sacré-Cœur

auprès d'aînés de l'Association Horizon Rosemère

18

réunions du comité de pilotage MADA - Familles

2 présentations

de la démarche aux élus municipaux

2 rencontres

d'idéation avec les différents responsables des services municipaux

Plus de 28 mois de travail !

Les fondements de la Politique municipalité amie des aînés

Mission de la présente politique



Intégrer le réflexe “Penser et agir familles et personnes aînées” dans la planification et la gestion des projets soutenus et menés à terme par la Ville de Rosemère et ses partenaires en vue de favoriser l'épanouissement de la communauté.



Définition « Personnes aînées »

Bâtisseurs de notre société moderne et gardiens de la mémoire, les personnes aînées sont dans une période de vie caractérisée par de nouvelles réalités (retraite, semi-retraite, départ des enfants, vieillissement biologique, rôle de proche-aidant, implication sociale, isolement, etc.) qui favorisent l'émergence de besoins spécifiques et variés. Riches de divers parcours de vie et d'expériences, ils ont acquis au fil du temps des savoirs et des connaissances qui constituent un bien collectif devant être davantage reconnu et valorisé.

Dans cette politique, les personnes aînées sont définies comme des personnes de 65 ans et plus.

Définition « Famille »

La famille est un noyau d'apprentissage constitué d'un ensemble de personnes qui ont des liens génétiques ou qui partagent des liens d'amitié très étroits, et ce, sur une ou plusieurs générations. Ces liens familiaux restent omniprésents durant toute la vie, que l'on habite sous le même toit ou non. Les membres de la famille, de l'enfant à l'aîné, possèdent un patrimoine, un réseau de valeurs et de connaissances qui composent leur univers distinct. Cette politique reconnaît différents types de familles: traditionnelle, recomposée, adoptive, élargie, 2SLGBTQ+, monoparentale, etc.

Valeurs

Inclusion
Participation citoyenne
Respect et bienveillance
Entraide et solidarité
Équité

Champs d'intervention

Pour les biens de la présente démarche, les champs d'intervention sélectionnés sont ceux priorités par Espace Muni dans son document *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés 2^e édition*.

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Habitat et milieu de vie
- Transport et mobilité
- Participation sociale
- Loisirs
- Respect et inclusion sociale
- Communication et information
- Santé, services et saines habitudes de vie
- Sécurité



La population de Rosemère en bref

Population de Rosemère et des villes de la MRC Thérèse-De Blainville selon l'âge, 2021

	Total	0 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 54 ans	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Région des Laurentides*	647 180	31 920	4,9	35 440	5,5	36 510	5,6	33 060	5,1	33 030	5,1	75 330	11,6	168 265	26,0
MRC Thérèse-De Blainville	163 630	8 200	5,0	9 835	6,0	10 895	6,7	10 305	6,3	9 320	5,7	18 240	11,1	43 690	26,7
Blainville	59 815	2 760	4,6	3 705	6,2	4 540	7,6	4 500	7,5	3 515	5,9	5 790	9,7	17 380	29,1
Boisbriand	28 310	1 780	6,3	1 900	6,7	1 865	6,6	1 655	5,8	1 745	6,2	3 540	12,5	7 070	25,0
Bois-des-Filion	10 160	530	5,2	680	6,7	715	7,0	600	5,9	485	4,8	1 205	11,9	2 900	28,5
Lorraine	9 500	480	5,1	705	7,4	660	6,9	675	7,1	520	5,5	760	8,0	2 630	27,7
Rosemère	14 090	610	4,3	875	6,2	990	7,0	945	6,7	780	5,5	1 040	7,4	3 635	25,8
Sainte-Anne-des-Plaines	15 225	940	6,2	950	6,2	970	6,4	810	5,3	830	5,5	2 190	14,4	4 065	26,7
Sainte-Thérèse	26 535	1 105	4,2	1 020	3,8	1 160	4,4	1 120	4,2	1 455	5,5	3 710	14,0	6 015	22,7

	Total	55 à 59 ans		60 à 64 ans		65 ans +		65-74 ans		75-84 ans		85 ans +	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Région des Laurentides*	647 180	52 150	8,1	52 190	8,1	129 300	20,0	77 830	12,0	38 850	6,0	12 620	1,9
MRC Thérèse-De Blainville	163 630	12 965	7,9	11 630	7,1	29 560	17,5	16 560	10,1	9 035	5,5	2 965	1,8
Blainville	59 815	4 935	8,3	3 885	6,5	8 805	14,7	5 270	8,8	2 720	4,5	805	1,3
Boisbriand	28 310	2 340	8,3	2 090	7,4	4 325	15,3	2 620	9,3	1 400	4,9	305	1,1
Bois-des-Filion	10 160	765	7,5	730	7,2	1 550	15,3	965	9,5	485	4,8	105	1,0
Lorraine	9 500	730	7,7	690	7,3	1 650	17,4	1 065	11,2	500	5,3	90	0,9
Rosemère	14 090	1 175	8,3	1 225	8,7	2 185	20,0	1 775	12,6	820	5,8	220	1,6
Sainte-Anne-des-Plaines	15 225	1 150	7,6	1 040	6,8	2 285	15,0	1 460	9,6	635	4,2	185	1,2
Sainte-Thérèse	26 535	1 870	7,0	1 975	7,4	7 115	26,8	3 385	12,8	2 480	9,3	1 250	4,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

À noter que les chiffres habituellement produits par un recensement expriment un léger sous-dénombrement de la population.

* La région des Laurentides correspond à la somme des huit MRC de la région.

Les valeurs, y compris les totaux, sont arrondies de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à un multiple de « 5 » ou de « 10 ». Lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles.

Extraction des données : Direction de santé publique, équipe de surveillance, recherche, évaluation, octobre 2022.

Constat

La Ville de Rosemère comptait **14 090 citoyens en 2021**. Les personnes âgées de **60 à 64 ans** représentaient la proportion la plus élevée de la MRC avec **8,7 % de la population totale**. Les **65-74 ans** représentaient quant à eux aussi une **forte proportion de la population avec 12,6 %** (juste après Sainte-Thérèse avec 12,8 %).

Variation projetée en ajout de population selon l'âge
entre 2021 et 2031 pour la MRC Thérèse-De Blainville

	0 à 4 ans					5 à 19 ans					20 à 64 ans				
	2021	2026		2031		2021	2026		2031		2021	2026		2031	
	Nombre	Nombre	Écart	Nombre	Écart	Nombre	Nombre	Écart	Nombre	Écart	Nombre	Nombre	Écart	Nombre	Écart
Région des Laurentides*	31 920	32 930	50	33 280	1 360	105 020	109 160	4 140	111 230	2 070	380 950	375 890	-5 060	377 280	-3 840
MRC Thérèse-De Blainville	8 170	8 560	390	8 660	490	30 080	30 810	730	31 250	1 170	99 380	98 080	-1 310	97 280	-2 110
Blainville	2 880	3 200	320	3 420	540	12 540	12 390	-150	12 250	-290	30 060	39 370	1 310	39 890	1 820
Boisbriand	1 750	1 810	60	1 760	10	5 110	5 450	340	5 810	700	16 510	15 560	-950	15 040	-1 470
Bois-des-Filion	510	500	-20	490	-20	1 870	1 970	100	1 940	70	6 220	6 110	-110	6 080	-140
Lorraine	470	460	-10	460	-20	1 970	2 030	60	2 040	70	5 600	5 490	-110	5 490	-110
Rosemère	570	600	30	590	20	2 630	2 570	-60	2 510	-120	8 160	7 710	-450	7 450	-710
Sainte-Anne-des-Plaines	930	930	-10	890	-50	2 770	2 980	210	3 130	360	9 470	9 260	-210	9 150	-320
Sainte-Thérèse	1 050	1 070	20	10 050	0	3 200	3 420	210	3 570	370	15 370	14 580	-790	14 180	-1 190

	65 ans +					Total				
	2021	2026		2031		2021	2026		2031	
	Nombre	Nombre	Écart	Nombre	Écart	Nombre	Nombre	Écart	Nombre	Écart
Région des Laurentides*	129 300	160 690	31 390	188 230	58 930	647 180	678 670	31 490	709 850	62 670
MRC Thérèse-De Blainville	28 330	36 020	7 690	43 130	14 800	165 960	173 470	7 510	180 310	14 350
Blainville	9 090	12 870	3 780	16 870	7 780	62 570	67 830	5 260	72 430	9 850
Boisbriand	4 030	5 100	1 070	6 070	2 040	27 400	27 930	530	28 680	1 280
Bois-des-Filion	1 530	1 920	390	2 310	780	10 130	10 490	370	10 820	690
Lorraine	1 640	1 940	300	2 190	550	9 680	9 920	230	10 170	490
Rosemère	2 790	3 360	570	3 800	1 000	14 150	14 240	80	14 350	200
Sainte-Anne-des-Plaines	2 370	3 070	700	3 680	1 310	15 540	16 230	700	16 840	1 300
Sainte-Thérèse	6 880	7 770	890	8 240	1 360	26 500	26 840	340	27 040	540

Source : Institut de la statistique du Québec, *Projection de la population des municipalités de 500 habitants et plus, selon le groupe d'âge*, scénario Référence A2021, Québec, 2021-2041, 7 septembre 2021.

Extraction des données : Direction de santé publique, équipe de surveillance, recherche, évaluation, octobre 2022.

Notes :

Les municipalités exclues sont celles comptant moins de 500 habitants au 1^{er} juillet 2016.

Les valeurs, y compris les totaux, sont arrondies de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à un multiple de « 5 » ou de « 10 ». Lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles.

Constat

La Ville de Rosemère connaîtra une faible augmentation de la population générale d'ici 2031, par contre, le nombre d'aînés de **65 ans et plus connaîtra une forte augmentation de 1 310 personnes de plus d'ici 2031.**

Résumé

- Une population qui a connu une légère baisse entre 2011 et 2016. En 2016, le nombre de Rosemérois s'élevait à 13 958, soit une baisse de 2,4 % depuis 2011 (14 294 habitants). Le nombre a connu ensuite une légère augmentation de 0,9 % en 2021 passant à 14 150 habitants.
- Une proportion importante de personnes âgées. La moyenne d'âge des habitants de Rosemère en 2021 était de 42,9 ans alors qu'elle n'est que de 41,3 ans pour la MRC Thérèse-De Blainville.
- Une proportion importante de ménages de trois personnes et plus. Les ménages de trois personnes et plus représentent près de la moitié des ménages rosemérois et les personnes vivant seules sont proportionnellement peu nombreuses.
- Une grande majorité de propriétaires. Près de 9 logements sur 10 sont occupés par leur propriétaire. C'est une tendance plus marquée que dans la MRC, la Communauté métropolitaine de Montréal et le Québec.

Bilan des actions réalisées lors de la dernière politique visant les familles et les aînés/plan d'action 2015-2020

Plusieurs belles réalisations ont été faites grâce au plan d'action de la dernière politique datant de 2015 :

- Mise en œuvre du plan d'aménagement du parc Charbonneau.
- Ajout de mobilier urbain dans les parcs et sur l'espace public (ex. : ajout de trois bancs sur Grande-Côte).
- Adoption de la politique de conservation du patrimoine.
- Augmentation de l'offre d'activités gratuites ou peu coûteuses offertes aux aînés.
- Instauration d'une tarification familiale pour les activités.
- Dynamisation des assemblées publiques municipales en diffusant sur Internet.
- Affichage des informations des partenaires communautaires et de la santé sur le site Web de la Ville.
- Accroissement des actions de prévention en matière de sécurité routière.
- Création de pages Facebook et Instagram pour diffuser les informations de la Ville et ses partenaires.
- Augmentation du nombre de traverses pour piétons sur les artères principales (ex. : Grande-Côte).
- Offre d'une journée supplémentaire pour le service de taxibus.

Voir plus d'actions dans le document Bilan des actions.



C'est une belle ville assez tranquille où je peux me déplacer facilement et où j'ai accès à de nombreux lieux communautaires (bibliothèque, piscine).



– Citation d'un adolescent lors des consultations publiques



Plan d'action de la politique

2023-2027



1

Espaces extérieurs et bâtiments

ORIENTATION

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LES ESPACES UTILISÉS PAR LES FAMILLES, LES ADOLESCENTS ET LES AÎNÉS

Objectif 1.1

Valoriser et préserver le patrimoine naturel et bâti de Rosemère.

Actions

- 1.1.1 Créer une réserve naturelle sur les terrains municipaux de la forêt du Grand Coteau et élaborer un plan d'accessibilité.

- 1.1.2 Déterminer la vocation de la maison et de la grange Hamilton ainsi que de ses dépendances afin de les restaurer.

- 1.1.3 Diffuser les différents circuits patrimoniaux déjà en place.

- 1.1.4 Développer une programmation culturelle itinérante (spectacle, animation) dans les différents espaces naturels et patrimoniaux.

- 1.1.5 Aménager des espaces incluant de l'éclairage permanent et des projections pour mettre en valeur les différents espaces naturels et patrimoniaux.

- 1.1.6 Créer un circuit amovible faisant la promotion du Rosemère d'antan (patrimoines, événements sportifs, bâtiments).

Objectif 1.2

Promouvoir et encourager les initiatives écologiques et le développement durable des partenaires du milieu.

Actions

- 1.2.1 Collaborer avec l'Aile Rosemère - CCITB pour produire et diffuser des outils de communication relatifs au règlement concernant la distribution d'articles de plastique à usage unique.

- 1.2.2 Publier les projets financés dans le cadre du Fonds vert de la Ville de Rosemère.

- 1.2.3 Guider nos partenaires vers les événements Zéro déchet.

- 1.2.4 Encourager l'aménagement de toits verts pour les bâtiments accessoires sur le territoire pour les commerces et les citoyens.

- 1.2.5 Faire connaître les dispositions du Fonds vert de la Ville auprès des organismes reconnus et des organismes à but non lucratif.

Objectif 1.3

Promouvoir les mesures écoresponsables municipales.

Actions

- 1.3.1 Promouvoir les initiatives écoresponsables en place sur les plateformes de la Ville (couche, produit d'hygiène).
- 1.3.2 Prévoir un budget d'acquisition de mesures écoresponsables lors d'événements afin de favoriser le Zéro déchet pour les activités et les événements se déroulant sur le territoire de la Ville et dans les bâtiments municipaux.
- 1.3.3 Aménager de l'équipement écoresponsable dans les bâtiments municipaux (appareil de compostage).

Objectif 1.4

Améliorer l'accessibilité aux espaces extérieurs et aux infrastructures municipales en faveur des familles et des aînés.

Actions

- 1.1.4.1 Réaliser un audit de nos espaces extérieurs et de nos infrastructures municipales en matière d'accessibilité universelle.
- 1.4.2 Mettre en place les recommandations de l'audit.

Objectif 1.5

Favoriser l'implantation de mobilier urbain répondant aux besoins des citoyens.

Actions

- 1.5.1 Planifier et installer du mobilier urbain adapté dans les espaces appartenant à la Ville selon le plan d'aménagement des parcs.



Objectif 1.6

Bonifier le réseau d'espaces, d'installations et d'aménagements publics en fonction des besoins des adolescents.

Actions

- 1.6.1 Bonifier les espaces et les parcs de façon à répondre aux besoins des adolescents.

- 1.6.2 Installer le Wi-Fi dans les parcs.

- 1.6.3 Réaliser une étude de besoins pour connaître l'intérêt en lien avec l'implantation d'un espace pour les jeunes sur le territoire.

Objectif 1.7

Bonifier le réseau d'espaces, d'installations et d'aménagements publics en fonction des besoins des citoyens âgés et des familles.

Actions

- 1.7.1 Renaturaliser et mettre en valeur les terrains municipaux situés devant l'Externat Sacré-Cœur.

- 1.7.2 Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements publics municipaux.

- 1.7.3 Installer un circuit d'initiation au vélo (mini ville).

- 1.7.4 Bonifier l'offre de jardins communautaires.

- 1.7.5 Analyser les besoins afin de réaliser la rénovation du Centre communautaire Memorial.

Objectif 1.8

Augmenter et améliorer l'offre de pistes cyclables sur le territoire.

Actions

- 1.8.1 Poursuivre les démarches afin de construire des pistes multifonctionnelles sur le chemin Grande-Côte, entre Bois-des-Filion et Boisbriand et sur le boulevard Curé-Labelle entre Sainte-Thérèse et Laval.

- 1.8.2 Ajouter une piste multifonctionnelle sur le pont de l'île Bélair.

- 1.8.3 Construire une piste multifonctionnelle sous l'autoroute 640 entre Rosemère (Roland-Durand) et Sainte-Thérèse (René-A.-Robert).

- 1.8.4 Mise en place d'une station de réparation de vélo.

Objectif 1.9

Veiller à ce que les espaces extérieurs de la ville soient sécuritaires et propres.

Actions

- 1.9.1 Offrir des formations et de l'encadrement pour les surveillants de parc portant sur l'entretien des plateaux sportifs.
- 1.9.2 Embellir les aménagements paysagers aux alentours des plateaux sportifs et de loisirs.
- 1.9.3 Favoriser l'autogestion par les citoyens des déchets dans les parcs.
- 1.9.4 Ajouter des caméras dans les parcs et autour des bâtiments municipaux.

Objectif 1.10

Promouvoir le réseau d'espaces extérieurs, d'installations et d'aménagement publics disponibles afin d'encourager la population à en profiter.

Actions

- 1.10.1 Organiser des activités dans les marais, le boisé Sacré-Cœur et la forêt du Grand Côteau.
- 1.10.2 Inventorier et faire connaître les différents espaces et parcs sur les plateformes de la Ville.
- 1.10.3 Dévoiler la stratégie de mobilité durable de la Ville.
- 1.10.4 Promouvoir les jardins communautaires afin d'accroître la participation.



Ce que j'aime : l'accès rapide aux axes routiers principaux, la quiétude, la verdure, la proximité de la rivière des Mille Îles, les commerces, mes voisins et la cohabitation franco-anglo.

– Citation d'un adulte lors des consultations publiques



2

Habitat et milieu de vie

ORIENTATION

FAVORISER LA RÉTENTION ET L'ATTRACTION DES PERSONNES ÂÎNÉES ET DES FAMILLES DE ROSEMÈRE

Objectif 2.1

Améliorer l'accès au logement ou l'accession à la propriété sur le territoire.

Actions

2.1.1 Adopter des dispositions réglementaires encourageant la création d'habitations intergénérationnelles et de *bachelors*.

2.1.2 Favoriser la construction de logements abordables (ex.: COOP, Fiducie d'utilité sociale, bâtiments accessoires).

Objectif 2.2

Diversifier l'offre et les types d'habitations sur le territoire afin de favoriser la rétention des aînés dans leur communauté.

Actions

2.2.1 Renforcer l'implication de la Ville dans les démarches d'implantation d'une résidence pour aînés sur le territoire.

Objectif 2.3

Poursuivre la mise en valeur des propriétés privées et publiques de Rosemère afin de bonifier l'environnement bâti et de conserver l'aspect champêtre.

Actions

2.3.1 Adopter des règlements afin de sauvegarder notre bâti ancien et nos paysages (résidentiel).

2.3.2 Adopter de nouvelles normes pour la protection du couvert forestier et la coupe d'arbres.

Objectif 2.4

Développer des actions favorisant le maintien à domicile des personnes âgées.

Actions

2.4.1 Favoriser le développement de différents services d'aide communautaire (ex. : pelouse, vitre, ménage, feuilles, menus travaux).

2.4.2 Maintenir et bonifier la subvention au maintien à domicile.

Objectif 2.5

Promouvoir les services de soutien afin d'appuyer le maintien à domicile.

Actions

2.5.1 Créer un dépliant et un outil détachable faisant la promotion des différents services de maintien à domicile et programmes (ex.: calendrier, bulletin *Rosemère Nouvelles*).

2.5.2 Faire la promotion des services de maintien à domicile lors d'un déjeuner du maire.

Objectif 2.6

Planifier et structurer l'aménagement de la ville dans la perspective du mieux-être des familles et des aînés.

Actions

2.6.1 Intégrer des infrastructures vertes dans les quartiers (ex.: noues végétalisées, jardins de pluie).

Objectif 2.7

Développer des actions encourageant la bonne gestion du bruit.

Actions

2.7.1 Réaliser une campagne promotionnelle encourageant le civisme en lien avec l'utilisation d'appareils bruyants.

2.7.2 Sensibiliser les organismes partenaires de la Ville au bruit.

2.7.3 Étudier la construction d'un mur antibruit le long de l'autoroute 640.

Objectif 2.8

Renforcer la concertation et le partenariat entre les écoles, les services de garde et la Ville.

Actions

- 2.8.1 Réaliser un inventaire faunique avec les élèves de l'Externat Sacré-Cœur dans le cadre du projet de renaturalisation des terrains municipaux situés devant l'école.

- 2.8.2 Travailler sur la mise en place d'une table de travail regroupant les différents acteurs.

Objectif 2.9

Développer le sentiment d'appartenance des citoyens.

Actions

- 2.9.1 Mettre à jour la vidéo corporative de la Ville et la diffuser.

- 2.9.2 Réaliser une revue des bons coups de l'année sous forme de carte animée pour souligner le temps des fêtes.

- 2.9.3 Revoir les critères de signatures du Livre d'or.

- 2.9.4 Développer une gamme d'articles promotionnels (tuque, casquette, gourde et ustensile réutilisable).

- 2.9.5 Faire connaître l'offre de services aux nouveaux résidents par le biais d'un dépliant promotionnel et d'activités d'accueil.

Objectif 2.10

Aménager ou réaménager des espaces favorisant la participation croisée et la mixité entre les usagers.

Actions

- 2.10.1 Analyser l'aménagement d'une cuisine commerciale dans la cuisine du Centre communautaire Memorial afin de permettre des activités favorisant la mixité des usagers.

- 2.10.2 Développer des activités favorisant la mixité des usagers dans les jardins communautaires.

- 2.10.3 Développer un lieu de rencontre intergénérationnel sur la devanture du poste de police.

3

Loisirs

ORIENTATION

OPTIMISER L'ACCÈS ET L'OFFRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES, SPORTIFS ET CULTURELS POUR TOUS LES CITOYENS

Objectif 3.1

Permettre aux familles, aux aînés et aux adolescents de se rassembler dans des endroits répondant à leurs besoins spécifiques.

Actions

3.1.1 Étudier la possibilité de bonifier les heures d'ouverture de la bibliothèque.

3.1.2 Réaliser une étude de faisabilité afin d'agrandir la bibliothèque.

Objectif 3.2

Améliorer l'accès aux lieux d'activités.

Actions

3.2.1 Offrir un service de navette ou de taxi lors des événements de la Ville.

3.2.2 Améliorer l'accès à des toilettes adaptées à la réalité de tous les usagers lors des activités et des événements de la Ville.

Objectif 3.3

Promouvoir l'ensemble des activités s'adressant aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux aînés du territoire.

Actions

3.3.1 Créer une rubrique « Connaissez-vous cet endroit » dans le bulletin *Rosemère Nouvelles*.

3.3.2 Promouvoir les activités de l'université du 3^e âge.

Objectif 3.4

Actualiser le développement des programmes culturels, communautaires et récréatifs.

Actions

- 3.4.1 Réaliser une activité soulignant l'ouverture du *pumptrack*.

- 3.4.2 Développer un concept de « roulottes » proposant de l'équipement de loisirs aux citoyens encourageant la pratique d'activités ludiques et sportives.

- 3.4.3 Augmenter l'accès à du mobilier urbain et à du matériel encourageant le jeu libre.

- 3.4.4 Mettre à jour la politique de reconnaissance et de subvention aux organismes.

Objectif 3.5

Favoriser le développement de liens intergénérationnels par l'adaptation d'activités existantes ou par la création de nouvelles activités.

Actions

- 3.5.1 Ouvrir certaines activités de la programmation aînée à la population générale.

- 3.5.2 Développer des activités permettant le développement de liens intergénérationnels avec les écoles et les CPE.

- 3.5.3 Développer une offre d'activités intergénérationnelles à la bibliothèque.

Objectif 3.6

Soutenir et développer l'offre événementielle s'adressant aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux aînés.

Actions

- 3.6.1 Poursuivre et bonifier l'organisation d'une chasse aux cocos annuelle.

- 3.6.2 Planifier une couverture de tous les groupes d'âge dans le calendrier d'activités annuelles et d'événements ponctuels.



Objectif 3.7

Soutenir et développer l'accès à la culture s'adressant aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux aînés.

Actions

- 3.7.1 Donner accès à des représentations artistiques aux citoyens.
- 3.7.2 Offrir des passes en location à la bibliothèque qui donneraient l'accès à certains musées et lieux culturels.

Objectif 3.8

Élargir l'offre d'activités de sports et de plein air s'adressant aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux aînés.

Actions

- 3.8.1 Aménager un terminal du projet ERRE* au parc Charbonneau pour rendre plus accessible la rivière des Mille îles.
- 3.8.2 Développer le projet ERRE sur le territoire de Rosemère.
- 3.8.3 Élaborer et débiter la mise en œuvre du plan d'accessibilité et de mise en valeur de la forêt du Grand Coteau.
- 3.8.4 Développer une offre de terrains sportifs consacrés au volleyball.
- 3.8.5 Développer une offre de terrains sportifs consacrés au pickleball.
- 3.8.6 Évaluer l'ajout d'une offre de murs de tennis.

Objectif 3.9

Poursuivre et encourager le développement de la vie communautaire.

Actions

- 3.9.1 Créer un nouveau poste de chef de division communautaire.
- 3.9.2 Développer une programmation visant à diversifier l'utilisation de la cuisine du Centre communautaire Memorial et de la maison Hamilton.



* Erre est la vitesse d'une embarcation sans sa propulsion moteur, elle avance qu'avec sa vitesse acquise, sans bruit, doucement et paisiblement, portée par les courants.

Objectif 3.10

Offrir de la formation et de l'accompagnement sur des problématiques spécifiques touchant les citoyens.

Actions

3.10.1 Développer une offre de conférences et d'ateliers diversifiés s'adressant aux citoyens.

3.10.2 Promouvoir les services d'entraide.

Objectif 3.11

Développer des moyens d'améliorer la participation aux activités.

Actions

3.11.1 S'assurer que des places de stationnement soient accessibles pour les activités et les événements de la Ville.

3.11.2 Développer des mesures pour promouvoir le transport en commun lors des activités de la Ville.

3.11.3 Développer une tarification d'activités propre aux aînés, aux familles et aux adolescents.

3.11.4 Offrir des activités gratuites le plus souvent possible.

« On se sent à la campagne tout en ayant les commodités de la ville. Aussi l'aspect écologique est très important ici. »

– Citation d'un aîné lors des consultations publiques



4

Participation sociale

ORIENTATION **VALORISER ET ACCROÎTRE** **LA PARTICIPATION CITOYENNE**

Objectif 4.1

Soutenir et valoriser l'action bénévole au cœur de la ville.

Actions

4.1.1 Maintenir et promouvoir la fête des bénévoles et d'autres activités de reconnaissance.

4.1.2 Offrir un espace « Citoyens à l'honneur » dans les publications de la Ville.

Objectif 4.2

Faire connaître les différentes offres de bénévolat offertes par les organismes et la municipalité.

Actions

4.2.1 Promouvoir la plateforme « Je Bénévole » et les outils de parrainage par le biais de différents médias.

4.2.2 Développer un formulaire de bénévolat et une liste des besoins de la bibliothèque.

4.2.3 Profiter de la Semaine de l'action bénévole (avril) pour remercier les bénévoles actuels et en solliciter de nouveaux.

4.2.4 Présenter des portraits de bénévoles de Rosemère sur les différentes plateformes de la Ville et indiquer les besoins précis en bénévolat.



Objectif 4.3

Encourager et accroître la participation citoyenne de toutes les générations.

Actions

- 4.3.1 Tenir une activité de **cocréation** dans le cadre du projet de renaturalisation des terrains municipaux situés en devanture de l'Externat Sacré-Cœur.

- 4.3.2 Organiser une activité de **cocréation** ou un atelier participatif dans le cadre du projet de restauration de la grange Hamilton pour définir la vocation du lieu et proposer des aménagements.

- 4.3.3 Intégrer une démarche participative en amont des projets de réfection des parcs prévus dans le Plan triennal d'aménagement des parcs.

Objectif 4.4

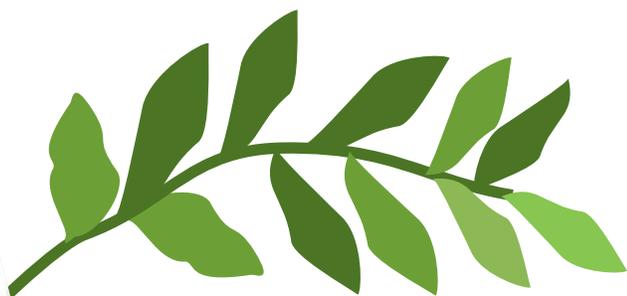
Favoriser la vie de quartier.

Actions

- 4.4.1 Organiser des concours de décoration par quartier (lors des différentes fêtes).

- 4.4.2 Réaliser des corvées annuelles favorisant l'entraide entre citoyens.

- 4.4.3 Poursuivre la promotion de la Fête des voisins, événement à portée provinciale en juin, sur le Web et les médias sociaux.



5

Respect et inclusion

ORIENTATION

ENCOURAGER LES MARQUES DE RESPECT ET D'INCLUSION POUR TOUS LES CITOYENS

Objectif 5.1

Favoriser le respect et l'entraide entre citoyens.

Actions

- 5.1.1 Poursuivre et développer les activités du comité de bienveillance.
 - 5.1.2 Rendre accessibles les formulaires de demande d'aide alimentaire en ligne pour réduire la gêne des personnes dans le besoin.
-

Objectif 5.2

Encourager l'ouverture à la diversité au sein de la communauté.

Actions

- 5.2.1 Offrir des conférences présentant divers récits de vie (ex. : homosexualité, immigration, âgisme, etc.).
 - 5.2.2 Réaliser des activités culturelles mettant en lumière la diversité.
 - 5.2.3 Organiser le dévoilement de l'œuvre autochtone.
 - 5.2.4 Profiter de campagnes de sensibilisation nationales pour diffuser du matériel existant sur les réseaux sociaux de la Ville :
 - 21 mars : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.
 - 17 mai : Journée nationale contre l'homophobie et la transphobie.
 - 3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées.
-

6

Santé et services sociaux

ORIENTATION

FAVORISER UN MODE DE VIE SAIN AXÉ SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Objectif 6.1

Poursuivre les actions afin de faciliter l'adoption de saines habitudes de vie.

Actions

- 6.1.1 Offrir des événements et des ateliers en lien avec les saines habitudes de vie.

- 6.1.2 Élargir l'offre d'aliments sains dans les activités et les événements de la Ville.

- 6.1.3 Offrir davantage accès à des fontaines d'eau dans les lieux publics.

- 6.1.4 Offrir le service de « vélo-smoothies » lors des événements.

- 6.1.5 Offrir de nouveau les cartes « vélos » pour l'utilisation de transport actif vers la bibliothèque.

- 6.1.6 Adhérer à des campagnes « clé en main », telles que TOUGO et diffuser le matériel promotionnel sur les médias sociaux de la Ville ainsi que sur le site Web.

Objectif 6.2

Améliorer et diversifier l'accès à l'information concernant les services communautaires et de santé.

Actions

- 6.2.1 Publier dans le bulletin *Rosemère Nouvelles* les différents services offerts sur le territoire.

- 6.2.2 Faire la promotion de la collection biblio santé.

- 6.2.3 Rédiger et diffuser un guide de ressources en matière de services communautaires et de services de santé.

Objectif 6.3

Poursuivre le soutien aux organismes communautaires.

Actions

- 6.3.1 Encourager les organismes communautaires à suivre les formations offertes par Loisirs Laurentides.

- 6.3.2 Offrir de l'aide financière aux organismes en se référant à la Politique de reconnaissance des organismes.

Objectif 6.4

Favoriser le développement d'initiatives innovantes visant à promouvoir le bien-être physique et psychologique des citoyens.

Actions

- 6.4.1 Mettre en œuvre le Plan de foresterie urbaine qui vise à augmenter les plantations d'arbres urbains (particulièrement dans les secteurs résidentiels où la canopée est sous le seuil de 30 % et où la densité des arbres est plus faible).
- 6.4.2 Rendre accessible un fonds afin de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes.



Je me sens bien, en sécurité, et près
de tous les services dont j'ai besoin.

– Citation d'un aîné lors des consultations publiques



ORIENTATION**POURSUIVRE LES ACTIONS POUR FAIRE DE ROSEMÈRE UNE VILLE SÉCURITAIRE
POUR TOUS ET TOUTES****Objectif 7.1****Maintenir et bonifier les mesures d'éducation, les programmes de prévention et de sensibilisation.****Actions**

- 7.1.1 Poursuivre les conférences policières portant sur des thématiques de sécurité.

 - 7.1.2 Promouvoir le projet « trottibus » dans les différents quartiers.

 - 7.1.3 Relayer les campagnes de sensibilisation à la sécurité sur les différentes plateformes de la Ville :
 - Semaine de la prévention des incendies (octobre).
 - Programme PAIR.
 - Visites Rappid+Or, etc.
-

Objectif 7.2**Accroître la sécurité des personnes dans leur milieu.****Actions**

- 7.2.1 Mettre en œuvre le plan directeur pluvial pour réduire les risques d'inondation.

 - 7.2.2 Adopter des dispositions réglementaires visant à réduire les îlots de chaleur en favorisant les projets de déminéralisation et les nouvelles plantations, dans le respect du Plan de foresterie urbaine de la Ville et en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

 - 7.2.3 Adapter le plan de mesures d'urgence en tenant compte des risques climatiques.

 - 7.2.4 Planifier l'aménagement de nouvelles traverses piétonnes et améliorer les traverses existantes de façon à optimiser l'accessibilité universelle et la sécurité.

 - 7.2.5 Créer un guide des mesures d'urgence et le diffuser.

 - 7.2.6 Distribuer un autocollant visant à réduire la vitesse dans les quartiers où vivent de jeunes familles.

 - 7.2.7 Développer des moyens de réduction de la vitesse sur les artères ciblées.
-

8

Communication et administration

ORIENTATION

AMÉLIORER ET FACILITER LES COMMUNICATIONS ENTRE LA VILLE ET SES CITOYENS

Objectif 8.1

Recourir aux moyens de communication et de diffusion adaptés aux besoins et aux caractéristiques de la population.

Actions

- 8.1.1 Analyser l'implantation et l'installation d'un panneau interactif à la bibliothèque pour faire la promotion des activités et des services de la Ville.

- 8.1.2 Analyser l'implantation et l'installation de tableaux électroniques à des endroits stratégiques de la ville pour faire la promotion des activités et des services de la Ville.

- 8.1.3 Analyser l'implantation et l'installation d'un babillard présentant les activités et les services offerts pour les adolescents sur le site du parc de planches à roulettes.

- 8.1.4 Analyser l'implantation et l'installation d'un panneau d'affichage présentant la programmation culturelle sur le terrain devant l'édifice des loisirs.

- 8.1.5 Concevoir une campagne de promotion du système d'alerte spécifique aux aînés.

Objectif 8.2

Faire connaître les services offerts aux citoyens par la Ville et par les différents organismes du milieu.

Actions

- 8.2.1 Réaliser la refonte du site Web de la Ville.

- 8.2.2 Créer une page Facebook pour la bibliothèque et l'alimenter de suggestions de lecture, de promotion des activités, etc.

Objectif 8.3

Maintenir et bonifier les initiatives permettant à l'administration municipale d'être à l'écoute de ses citoyens.

Actions

- 8.3.1 Développer une plateforme Web de participation citoyenne pour les grands projets de la Ville.
(ex.: Plateforme Bang The Table).

- 8.3.2 Poursuivre la tenue des déjeuners du maire.

- 8.3.3 Faire la promotion des plénières avant les séances du conseil afin d'encourager la participation des citoyens.

- 8.3.4 Mettre en place les recommandations venant de la VOR 2023.

Objectif 8.4

Assurer la mise en œuvre de la politique MADA - Familles et de son plan d'action.

Actions

- 8.4.1 Former un comité de suivi pour la mise en œuvre de la politique MADA - Familles qui se rencontrera au moins deux fois par année.

- 8.4.2 Produire un rapport annuel sur l'état d'avancement de la politique.

- 8.4.3 Tenir annuellement une rencontre entre les services municipaux concernant l'avancement de la politique MADA - Familles.

- 8.4.4 Diffuser l'avancement des différentes étapes du plan d'action MADA - Familles aux citoyens.



La ville de Rosemère est propre et les gens sont sympathiques. De plus, il y a beaucoup de verdure et d'endroits pour marcher et se sentir en nature.



– Citation d'un adolescent lors des consultations publiques

9

Transport et mobilité

ORIENTATION

AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES DIFFÉRENTS MOYENS DE MOBILITÉ AFIN DE MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES, DES ADOLESCENTS ET DES AÎNÉS

Objectif 9.1

Encourager et améliorer le transport collectif.

Actions

- 9.1.1 Faire des démarches auprès des compagnies de transport Exo et ATL pour améliorer et bonifier les services : horaires, coûts, accessibilité, personnel, etc.

- 9.1.2 Maintenir le service de taxi des aînés.

Objectif 9.2

Mettre en œuvre le plan de mobilité active.

Actions

- 9.2.1 Améliorer la connectivité entre les pistes cyclables et piétonnes existantes par l'ajout ou l'amélioration de tronçons.

- 9.2.2 Améliorer l'accès au réseau de trottoirs sur le territoire.

- 9.2.3 Développer un système de location de vélos électriques dans le cadre du projet ERRE.

- 9.2.4 Déployer des moyens afin de recevoir la reconnaissance de « Ville Vélo sympathique ».

- 9.2.5 Ajouter des bancs sur les sentiers multifonctionnels afin d'en favoriser l'accès.

Objectif 9.3

Sensibiliser les automobilistes à la courtoisie et au partage de la route.

Actions

- 9.3.1 Mettre des affiches de sensibilisation sur certaines artères routières.

- 9.3.2 Développer une campagne d'éducation valorisant la bienveillance et la courtoisie lors de l'utilisation des différents types de transport.

- 9.3.3 Diffuser les vidéos ludiques de Vélo Québec sur le partage de la route.

- 9.3.4 Relayer sur les médias sociaux les campagnes de la SAAQ liées à la réduction de la vitesse (juin et juillet de chaque année).

Conclusion et remerciements

Nous avons travaillé main dans la main avec nos aînés, nos familles et les différents acteurs de notre communauté pour développer cette politique qui prévoit des services et des infrastructures répondant à leurs besoins spécifiques. Grâce à la participation active de citoyens engagés dans cette démarche déterminante pour notre avenir, nous pourrons mettre en place des programmes d'activités intergénérationnelles, de nouveaux espaces de loisirs adaptés et des services bonifiés destinés à nos aînés et nos familles.

Dans le cadre de notre engagement envers la politique MADA - Familles, nous sommes fiers d'annoncer la création d'un comité dédié à suivre l'évolution de notre plan d'action. Ce comité sera composé de six personnes: deux citoyens, deux élus et deux fonctionnaires. Leur rôle principal consistera à surveiller la mise en œuvre des mesures prévues dans le plan d'action de cette politique et à évaluer leur efficacité. Les membres de ce comité apporteront une expertise variée et des perspectives diverses, garantissant ainsi une approche inclusive et équilibrée dans la prise de décision.

Nous tenons à remercier chaleureusement chaque citoyenne et chaque citoyen ayant pris part à la création de cette politique. Votre contribution est inestimable et permettra de faire de notre ville un véritable havre de bien-être pour toute la population, qu'elle soit jeune ou plus âgée.

En conclusion, nous souhaitons plein succès à MADA - Familles et sommes impatients de continuer à travailler avec vous, Chères concitoyennes et Chers concitoyens, pour améliorer constamment la qualité de vie de notre communauté. Votre enthousiasme et votre engagement témoignent de la grande solidarité qui unit notre Ville et permettront de créer ensemble un avenir prometteur pour tous.



Ensemble créons l'avenir

Politique municipalité
amie des aînés et des familles



**100, rue Charbonneau
Rosemère (Québec) J7A 3W1**

Tél. : 450 621-3500
Télec. : 450 621-7601
info@ville.rosemere.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Le vendredi, de 8 h à 12 h

Réception de l'hôtel de ville également
ouverte de 12 h à 13 h, du lundi au jeudi



 ROSEMÈRE

ville.rosemere.qc.ca